

**SORTIE A L'ETANG DE ST PAUL
POUR TOUTES LES 6èmes
Du collège Les Aigrettes**

Pourquoi l'étang de St Paul ?



L'Etang Saint-Paul labellisé Zone humide d'importance internationale Ramsar



Qu'est-ce que la Convention Ramsar ?



Dans le droit français les zones humides sont « *des terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire; la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année* ». Cela correspond aux étangs, marais, embouchures, prairies humides, récifs coralliens....

La convention sur les Zones Humides d'importance internationale, plus connue sous le nom de Convention Ramsar, est un traité international qui prône la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides. C'est le seul traité mondial portant sur un seul écosystème.

La liste des sites Ramsar compte aujourd'hui plus de 2340 sites répartis sur tous les continents pour une superficie de plus de 252 millions d'hectares.

La convention, entrée en vigueur en France le 1^{er} décembre 1986, a permis d'inscrire 49 sites français sur la liste des zones humides d'importance internationale . Le plus grand site français est la Réserve Naturelle Nationale des Terres Australes françaises avec plus de 2,3 million d'hectares . La plus petite est située en Corse avec 33 hectares. Il s'agit de la tourbière de Moltifao.

Dans l'Océan indien, les seuls sites français sont la Vasière des Badamiers à Mayotte, l'Île Europa dans le canal du Mozambique et les Terres Australes françaises et depuis le 1^{er} août l'Etang de Saint-Paul à La Réunion. Les pays voisins Maurice, Les Seychelles et les Comores ont 3 sites classés chacun et Madagascar en possède 20.

+ de 2340 sites dans le monde soit + de 252 millions d'hectares



L'Etang de Saint-Paul,
zone humide
d'importance internationale

L'agence française pour la biodiversité soutient le
projet de restauration de la prairie humide



Quatre espèces représentatives du site



MOVA

(*Hibiscus tiliaceus*)

Présent dans les Mascareignes, le Mova est une espèce indigène protégée de La Réunion. Cette malvacée, appelée aussi Mahot bord de mer, porte des feuilles glabres en forme de cœur et des fleurs jaune en cloche. Pouvant atteindre plus d'une dizaine de mètres de haut, il est le rare témoin des formations boisées halophiles d'arrière plage, dites de sub-mangrove.

BOIS DE PAILLE-EN-QUEUE

(*Monarrhenus pinifolius*)

Arbuste rupicole des ravines de la zone semi-sèche, le bois de paille-en-queue est une espèce endémique protégée de La Réunion. Proche parent d'une autre espèce protégée de l'île, *Monarrhenus salicifolius*, ce buisson d'environ un mètre s'en distingue par ses feuilles au limbe étroit qui rappellent celles du pin, d'où son épithète *pinifolius*. Les fleurs tubulées de couleur rose à mauve sont groupées en capitules.

BUSARD DE MAILLARD dit PAPANGUE

(*Circus maillardi*)

Seul rapace nicheur de La Réunion, le Papangue est une espèce endémique de l'île et protégée depuis 1989. D'une envergure moyenne d'un mètre, l'oiseau présente un plumage au dimorphisme sexuel très marqué. Il se nourrit de rats, d'oiseaux et de reptiles de petite taille qu'il chasse à très faible hauteur au-dessus de la végétation. Deux couples nicheurs ont été observés au coeur de l'Étang de Saint-Paul depuis plusieurs années.



HÉRON STRIÉ dit BUTOR

(*Butorides striata*)

Espèce protégée, le héron strié est un oiseau nicheur présent du littoral, des cours d'eau et des étangs de l'île. Oiseau discret et solitaire, il porte un plumage de couleur gris et strié de vert. Il se nourrit de poissons, d'amphibiens et d'invertébrés grâce à son long bec. Sur l'Étang de Saint-Paul, la population de butor est estimée à une cinquantaine d'oiseaux.



Et bien d'autres encore ...

Les services rendus par l'Etang de Saint-Paul



Les zones humides sont connues pour rendre des services aux communautés humaines. Elles constituent des solutions naturelles contre les changements climatiques et participent à fixer les communautés humaines.

Les zones humides protègent les côtes des conditions météorologiques extrêmes (cyclones, tsunamis...). Ce sont des amortisseurs et elles réduisent l'intensité des vagues.

Par ailleurs, elles limitent les inondations et atténuent les sécheresses. Fonctionnant comme des éponges, les zones humides absorbent et stockent les précipitations en excès, réduisant ainsi les inondations. Ainsi, l'Etang de Saint-Paul est une zone tampon entre les apports hydriques du plus grand bassin versant de la commune (plus de 106 km²) et le relargage de ces eaux dans la mer, qui permet en période pluviale la protection de la ville de Saint-Paul contre les inondations. De plus, vaste zone d'épuration de la masse d'eau, il constitue le plus grand réservoir d'eau potable de la commune avec la présence de 7 forages pour un prélèvement annuel moyen de 8 millions de m³.

Enfin, les zones humides favorisent la sédentarisation car elles offrent ressources alimentaires et travail. A La Réunion, la présence de l'Etang de Saint-Paul a permis l'installation des premiers réunionnais, puis des activités socio-économiques.



La prairie humide durant l'été austral Crédits : Giovanni PAYET - Régie RNNEP



Des découvertes uniques toute l'année !



LES ECOGARDES

La visite des experts Ramsar à l'Etang Saint-Paul



Le Parcours ?

Une demi-journée sur l'eau, en canoë !

Et une demi journée dans la prairie qui borde l'étang !



L'ETANG
en canoë



Le moulin
à eau



**LA
PRAIRIE
à pied**







*Après l'étang de St Paul
sur le retour?*

Vue du bus

*L'étude
de LA
FALAISE*







Thèmes Transversaux abordés?

❖ *Développement durable :*

- Notion de réserve (protection, gestion, réglementation...)
- Impacts (négatifs puis positifs) de l'homme sur son environnement.
- Notre rôle à chacun (sens civique)
- Le cycle de l'eau

❖ *Culturel et historique*

Arrivé des premiers hommes ici il y a 350 à 400 ans.

Travail de la terre = source de vie, grotte des 1^{er} français pour s'abriter.

Apport agriculture élevage (définitions exotique/endémique/indigène).

Souvent terre submergée.

Site de l'ancienne usine de cannes, avec ses vieux bâtiments et ses canaux.

Utilisation des plantes par l'homme

❖ *En technologie : les objets*

❖ *En SVT*

- Les risques naturelles
- La classification, la biodiversité
- Les interactions au sein d'un écosystème (chaîne alimentaire...)
- L'eutrophisation, la lutte biologique, Phyto épuration ...
- Observation de paysages
- la lutte contre les moustiques